



Votre catalogue de formations 2024

ERON Santé met du coeur à vous former :

-  *Formateurs reconnus et passionnés*
-  *Méthodes pédagogiques certifiées*
-  *Contenus interactifs à suivre à votre rythme*



> ERON Santé, organisme de formation du groupe VIDAL

ERON Santé est le partenaire du développement continu des professionnels de santé, avec des milliers de soignants formés chaque année et un catalogue riche de plus de 50 formations médicales.

Organisme agréé par l'**ANDPC** et le **FIFPL**, Eron développe chaque jour, en concertation avec des experts reconnus dans leur domaine, de nombreuses formations immersives et pensées au plus proche de votre pratique quotidienne.

Un maître-mot : apporter une réelle plus-value à tous les acteurs de la santé.

Recommandé pour sa pédagogie, Eron place l'innovation au cœur de ses ambitions afin de vous garantir une expérience de formation s'adaptant à vos contraintes. Le mode e-learning vous permet de vous former à votre rythme, à distance et en toute sérénité, tout en bénéficiant d'un accompagnement de qualité.

Nos engagements à votre service :

-  *Enrichissement des compétences*
-  *Fraîcheur et fiabilité de l'information*
-  *Accompagnement personnalisé*

> Nos certifications



La certification **Qualiopi** reconnaît les organismes de formation dont les pratiques sont avancées et éprouvées dans leur conception, leur animation et le pilotage du dispositif de formation. Cette certification permettra aux clients qui le souhaitent d'assurer le financement de leurs programmes de développement de compétences par les OPCO.



Datadock

ERON santé est également validé au **Datadock** et conforme aux critères qualité des OPCA.

Certifié AFAQ et ISO 9001, Eron Santé s'inscrit dans une réelle démarche d'amélioration qualité continue. Du côté de nos apprenants, cette démarche qualité assure : un dialogue entre pairs et un partage d'expérience, une pédagogie, une animation et des supports de formation adaptés et innovants, enfin une satisfaction optimale.



***“Conférenciers de haut niveau.
Explications claires, bonne vision
prospective des découvertes et
acquis récents.”***

– René - Médecin généraliste



> Financer ma formation

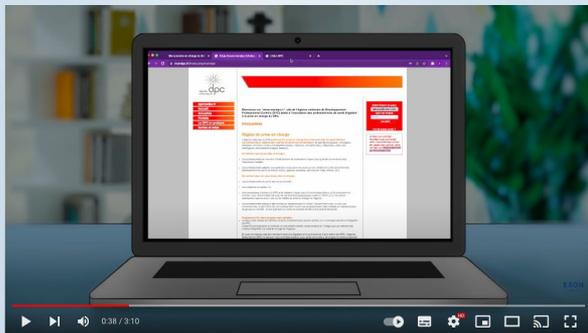


Dans le cadre de votre obligation triennale de DPC 2023-2025, vous avez le droit à **21h de formation prises en charge et rémunérées**. Réservé aux médecins exerçant au moins 50% de leur activité en libéral ou en centre de santé conventionné.

Comment m'inscrire ?



Rendez-vous sur mondpc.fr avec le n° d'action de la formation: [tuto ici](#)



Vous souhaitez être accompagné ?

- > [Sélectionnez les formations qui vous intéressent ici](#)
- > Notre conseiller vous guide ensuite pour valider votre inscription auprès de l'ANDPC

> Sommaire de vos formations 2024

Chaque formation a été conçue selon des critères définis par arrêté ministériel. À l'issue de votre formation, vous recevrez une **attestation de participation** vous permettant de justifier le respect de votre obligation de formation.

Nos formations DPC sont prises en charge et rémunérées par l'ANDPC, **vous n'avez rien à déboursier.**

- > Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)
- > Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)
- > Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 2)
- > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques
- > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de certaines pathologies chroniques : asthme, BPCO, cancers
- > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques

- > **Prescription d'activités physiques et sportives pour populations spécifiques : femmes enceintes, post-partum, enfants et personnes âgées**
- > **Diagnostic et prise en charge de l'endométriose**
- > **Bon usage des antibiotiques**
- > **Bon usage des médicaments**
- > **Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer**
- > **Trouble du spectre de l'autisme chez l'adulte**
- > **Les troubles anxieux et dépressifs avec développement des stratégies thérapeutiques non médicamenteuses**
- > **Démarche diagnostique adaptée aux symptômes dermatologiques**
- > **Amélioration du parcours de soins des patients adultes souffrant de douleurs chroniques**
- > **Cancers de l'enfant : points d'appel en cabinet de ville, accompagnement du parcours ambulatoire et suivi à long terme**

- > **Promotion de la vaccination en médecine générale et amélioration de la couverture vaccinale en France.**
- > **Prise en charge de l'obésité chez l'adulte**

> Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

Durée : 19 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOF



Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS

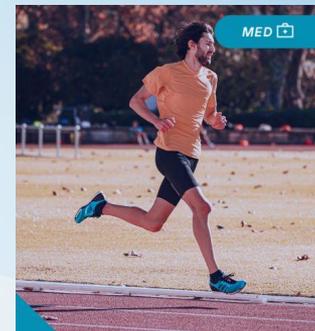
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325034

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1130,50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
855€



> Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

Durée : 19 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas

Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Obésité, surpoids, diabète de type 2, coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, AVC avec séquelles, maladies neurodégénératives, troubles psychiques, fibromyalgie, arthrose ou lombalgie chronique, rhumatismes inflammatoires, asthme sévère, insuffisance respiratoire chronique, maladies cancéreuses, femmes enceintes et post-partum, enfants et adolescents, personnes avancées dans l'âge.

Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOFS
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 6 : APS et diabète de type 2
- > Module 7 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 8 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 9 : APS et accident vasculaire cérébral avec séquelles
- > Module 10 : APS et maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson)
- > Module 11 : APS et troubles psychiques

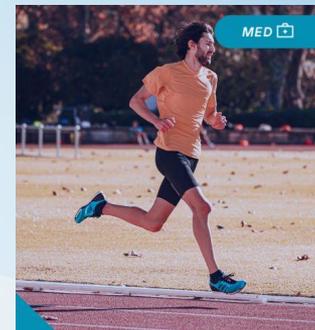
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325034

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1130,50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
855€



> Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

Durée : 19 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Suite du programme :

- > Module 12 : APS et fibromyalgie
- > Module 13 : APS et arthrose et/ou lombalgie chronique
- > Module 14 : APS et rhumatismes inflammatoires (PR, SPA)
- > Module 15 : APS et asthme sévère
- > Module 16 : APS et insuffisance respiratoire chronique, dont la broncho pneumopathie chronique obstructive
- > Module 17 : APS et cancer
- > Module 18 : APS et grossesse et post- partum
- > Module 19 : APS et enfants/adolescents
- > Module 20 : APS et personnes avancées en âge
- > Module 21 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

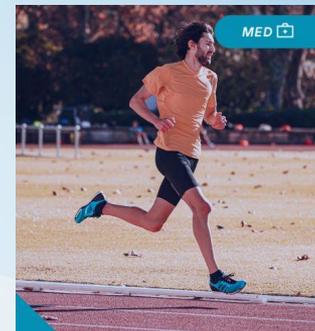
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325034

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1130,50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
855€



> Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOF



Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325043

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas

Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Obésité, surpoids, coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, AVC avec séquelles, arthrose ou lombalgie chronique, asthme sévère, femmes enceintes et post-partum

Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSEF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 6 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 7 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 8 : APS et asthme sévère
- > Module 9 : APS et arthrose et/ou lombalgie chronique
- > Module 10 : APS et AVC avec séquelles
- > Module 11 : APS et grossesse et post-partum
- > Module 12 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325043

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 2)

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS



M'inscrire

N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325044

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

81132325066

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

450€



> Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 2)

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas



Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Diabète de type 2, insuffisance respiratoire chronique (dont la BPCO), maladies cancéreuses, rhumatismes inflammatoires, fibromyalgie, troubles psychiques, maladies neurodégénératives, personnes avancées en âge, enfants et adolescents



Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : APS et Diabète de type 2
- > Module 3 : APS et insuffisance respiratoire chronique (dont la BPCO)
- > Module 4 : APS et cancer
- > Module 5 : APS et rhumatismes inflammatoires (PR, SPA)
- > Module 6 : APS et fibromyalgie
- > Module 7 : APS et troubles psychiques
- > Module 8 : APS et maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson...)
- > Module 9 : APS et personnes avancées en âge
- > Module 10 : APS et enfants/adolescents
- > Module 11 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325044

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

81132325066

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

450€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS face aux patients atteints de : coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, obésité et surpoids, diabète de type 2

M'inscrire



N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325019

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

81132325036

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 332,5€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

157,5€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 6 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 7 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 8 : APS et diabète de type 2
- > Module 9 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction



M'inscrire

N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325019

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

81132325036

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 332,5€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

157,5€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de certaines pathologies chroniques : asthme, BPCO, cancers

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS face aux patients atteints de : asthme sévère, insuffisance respiratoire chronique, de BPCO, de cancers

M'inscrire



N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325020

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

81132325033

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 285€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

135€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de certaines pathologies chroniques : asthme, BPCO, cancers

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

M'inscrire



N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

81132325020

N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :

81132325033

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 285€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

135€

Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et asthme sévère
- > Module 6 : APS et insuffisance respiratoire chronique dont la BPCO
- > Module 7 : APS et cancers
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



Les objectifs :

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS face aux patients souffrant de : AVC avec séquelles, maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson), troubles psychiques

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325008

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 285€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
135€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et AVC avec séquelles
- > Module 6 : APS et maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson)
- > Module 7 : APS et troubles psychiques
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

[M'inscrire](#)



N° ACTION DPC :
81132325008

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 285€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
135€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour populations spécifiques : femmes enceintes, post-partum, enfants et personnes âgées

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

 *Vos formateurs :*

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF

 *Les objectifs :*

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS pour : femmes enceintes et en post-partum, personnes avancées dans l'âge, enfants et adolescents

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325018

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 285€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
135€



> Prescription d'activités physiques et sportives pour populations spécifiques : femmes enceintes, post-partum, enfants et personnes âgées

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et grossesse et post-partum
- > Module 6 : APS et enfants/adolescents
- > Module 7 : APS et personnes avancées en âge
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

[M'inscrire](#)



N° ACTION DPC :
81132325018

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 285€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
135€



> Diagnostic et prise en charge de l'endométriose

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas



Votre formateur :

Pr. Thierry Michy, Chirurgien gynécologique et professeur associé.



Les objectifs :

- > Généralités : définition, facteurs de risques
- > Diagnostic et évaluation clinique. Une situation particulière : l'adolescente
- > Examens de première intention : examen clinique et échographie pelvienne
- > Examen de deuxième intention : examen clinique spécialisé et IRM pelvienne
- > Examens spécifiques pour les localisations plus rares
- > Prise en charge médicale spécifique de première et deuxième intention
- > Prise en charge de la douleur
- > Prise en charge chirurgicale
- > Prise en charge de l'infertilité
- > Organisation du réseau de soin des patientes

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325063

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Diagnostic et prise en charge de l'endométriose

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas



Programme :

- > Module 1 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignette clinique
- > Module 2 : Évaluation des pratiques professionnelles - Restitution vignette clinique
- > Module 3 : Épidémiologie et facteurs de risque
- > Module 4 : Diagnostic et évaluation clinique
- > Module 5 : Examen de première et de deuxième intention
- > Module 6 : Prise en charge de la douleur
- > Module 7 : Prise en charge médicale de l'endométriose
- > Module 8 : Prise en charge chirurgicale
- > Module 9 : Prise en charge de l'infertilité
- > Module 10 : Endométriose et actualités
- > Module 11 : Organisation du réseau de soins
- > Module 12 : Cas cliniques
- > Module 13 : Évaluation des pratiques professionnelles - Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325063

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Bon usage des antibiotiques

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas



Votre formateur :

Dr EL AOUANI, médecin généraliste



Les objectifs :

- > Comprendre l'épidémiologie de la résistance et les tendances évolutives
- > Prendre en compte l'importance et les mécanismes associés à l'émergence (sélection), la diffusion (transmission), à la résistance aux antibactériens
- > Prendre en compte le risque lié à l'exposition aux antibiotiques et son impact en santé publique, les moyens de prévention (hygiène, vaccination) et les relations entre résistance et infections associées aux soins
- > Connaître les recommandations pour la prise en charge des infections en privilégiant une démarche diagnostique optimale et le bon usage des antibiotiques (pertinence des prescriptions, choix de la molécule, durée de traitement, etc).
- > Comprendre la place des TROD dans la prise en charge des infections
- > Connaître les outils d'aide à la prescription et à la décision en antibiothérapie
- > Prendre en compte l'éducation thérapeutique destinée au patient en antibiothérapie

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325070

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Bon usage des antibiotiques

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas



Programme :

- > Module 1 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignette clinique
- > Module 2 : Les mécanismes des résistances bactériennes
- > Module 3 : Résistance aux antibiotiques
- > Module 4 : Les antibiotiques
- > Module 5 : Règles pratiques de prescription des antibiotiques
- > Module 6 : Recommandations de prise en charge des infections les plus courantes
- > Module 7 : Recommandations de bon usage des antibiotiques
- > Module 8 : L'antibiorésistance, pourquoi est-ce si grave ?
- > Module 9 : Politiques publiques et préservation de l'efficacité des antibiotiques
- > Module 10 : Éviter une prescription inutile d'antibiotiques et préserver l'efficacité de certains antibiotiques
- > Module 11 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignette clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325070

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Bon usage des médicaments

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formateur :

Dr EL AOUANI, médecin généraliste



Les objectifs :

- > Permettre aux professionnels de santé d'appréhender l'impact médical et économique du mauvais usage du médicament
- > Faciliter, pour chaque profession, l'appropriation des outils existants qui permettent un bon usage du médicament, le repérage des situations à risque, l'alerte et la révision des pratiques
- > Développer les prises en charge interdisciplinaires et interprofessionnelles, en particulier dans le lien hôpital-ville et le lien entre les professionnels de 1er recours
- > Apporter une réflexion en termes de transformations des pratiques liées à l'usage du médicament

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325002

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Bon usage des médicaments

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Le bon usage des médicaments, un enjeu de santé publique majeur
- > Module 2 : Principes du bon usage des médicaments
- > Module 3 : Causes et contextes des accidents d'origine médicamenteuse
- > Module 4 : Les risques liés aux médicaments, iatrogénie et interactions médicamenteuses
- > Module 5 : Cas cliniques et situations fréquentes associées aux risques liés aux médicaments
- > Module 6 : Classes médicamenteuses à risque et décision thérapeutique personnalisée
- > Module 7 : Situations physiologiques particulières et principes d'adaptations posologiques nécessaires
- > Module 8 : Risques médicamenteux particuliers
- > Module 9 : Dialogue de confiance entre le patient et les professionnels de santé
- > Module 10 : Transformation des pratiques, des processus ou des résultats de soins
- > Module 11 : Problématique de l'automédication
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325002

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas d'usage, Audit clinique



Votre formateur :

Dr Pierre SIMON, ancien président-fondateur de la Société Française de Télémédecine



Les objectifs :

- > Définir les rôles et les responsabilités (déontologiques, éthiques, juridiques) et l'organisation de la prise en charge dans le cadre des parcours de santé : protocoles, coopérations interprofessionnelles
- > Permettre aux professionnels de santé de s'adapter aux nouvelles formes de relation avec le patient par téléconsultation, par télésoin, avec les autres professionnels de santé par téléexpertise, et avec les différents outils numériques proposés pour la télésurveillance médicale au domicile des patients atteints de maladies chroniques
- > Préciser l'environnement, les dispositifs et prérequis techniques
- > Mettre en œuvre des actes de télémédecine et de télésoin pertinents afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins : savoir reconnaître les bons cas d'usage de la télésanté, évaluer l'éligibilité du patient à ces cas d'usage, préciser les spécificités de l'information à donner préalablement au recueil du consentement du patient, savoir recueillir et protéger les données de santé, savoir organiser l'examen d'un patient à distance et montrer l'importance des indicateurs verbaux et non verbaux, reconnaître les limites du diagnostic par télémédecine, assurer la traçabilité des actes de télémédecine et de télésoin
- > Rappeler les enjeux de qualité et de sécurité des soins spécifiques à la télémédecine et au télésoin

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325011

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas d'usage, Audit clinique



Votre formateur :

Dr Pierre SIMON, ancien président-fondateur de la Société Française de Télémédecine



Les objectifs :

- > Définir les rôles et les responsabilités (déontologiques, éthiques, juridiques) et l'organisation de la prise en charge dans le cadre des parcours de santé : protocoles, coopérations interprofessionnelles
- > Permettre aux professionnels de santé de s'adapter aux nouvelles formes de relation avec le patient par téléconsultation, par télésoin, avec les autres professionnels de santé par téléexpertise, et avec les différents outils numériques proposés pour la télésurveillance médicale au domicile des patients atteints de maladies chroniques
- > Préciser l'environnement, les dispositifs et prérequis techniques
- > Mettre en œuvre des actes de télémédecine et de télésoin pertinents afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins : savoir reconnaître les bons cas d'usage de la télésanté, évaluer l'éligibilité du patient à ces cas d'usage, préciser les spécificités de l'information à donner préalablement au recueil du consentement du patient, savoir recueillir et protéger les données de santé, savoir organiser l'examen d'un patient à distance et montrer l'importance des indicateurs verbaux et non verbaux, reconnaître les limites du diagnostic par télémédecine, assurer la traçabilité des actes de télémédecine et de télésoin
- > Rappeler les enjeux de qualité et de sécurité des soins spécifiques à la télémédecine et au télésoin

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325011

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas d'usage, Audit clinique



Programme :

- > Module 1 : La téléconsultation
- > Module 2 : La téléexpertise entre les professionnels médicaux
- > Module 3 : La télésurveillance médicale
- > Module 4 : Le télésoin et la téléexpertise pour les pharmaciens et les 17 professions paramédicales inscrites au code de la santé publique
- > Module 5 : L'usage de la plateforme d'Etat Mon Espace Santé en télésanté
- > Module 6 : Choisir les outils de télésanté adaptés à sa pratique et selon les préférences des patients et des usagers
- > Test de connaissance et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325011

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Trouble du spectre de l'autisme chez l'adulte

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Votre formatrice :

Dr CHEMSI, Pédopsychiatre et Médecin chef au Centre d'Autisme

Les objectifs :

- > Améliorer les connaissances des professionnels de la santé sur le TSA chez l'adulte, (leurs caractéristiques, leurs impacts fonctionnel sur la vie quotidienne de la personne)
- > Améliorer leurs connaissances de la démarche diagnostique, l'évaluation fonctionnelle, ainsi que les différents acteurs impliqués dans la prise en charge
- > Améliorer les prises en charge, les interventions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques globales et coordonnées existantes et des acteurs qui les mettent en place

Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : L'autisme : de Kanner au DSM-V
- > Module 2 : La clinique du TSA : du bébé à l'âge adulte
- > Module 3 : TSA : Épidémiologie, facteurs de risques, comorbidités
- > Module 4 : TSA : La démarche diagnostique
- > Module 5 : TSA : L'évaluation fonctionnelle
- > Module 6 : TSA : Intervention éducative, fonctionnelle et comportementale
- > Module 7 : Les structures médico-sociales et recommandations de la HAS, perspectives futures
- > Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325003

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Les troubles anxieux et dépressifs avec développement des stratégies thérapeutiques non médicamenteuses

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formateur :

Didier LE MABIC, Psychologue Clinicien, Psychothérapeute



Les objectifs :

- > Repérer et de traiter les épisodes dépressifs, les troubles anxieux et les troubles bipolaires
- > Identifier un burn-out, prévenir son aggravation en dépression majeure
- > Appliquer et développer des thérapeutiques non médicamenteuses validées
- > La mise en place de procédures et d'outils spécifiques à la santé mentale
- > Élaborer un projet de soins/santé personnalisé adapté au patient
- > Mettre en place les mesures médico-sociales et sociales souvent nécessaires, en s'appuyant sur les ressources et structures du territoire



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Clinique de la dépression
- > Module 2 : Clinique du trouble bipolaire
- > Module 3 : Clinique du trouble anxieux

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325028

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Les troubles anxieux et dépressifs avec développement des stratégies thérapeutiques non médicamenteuses

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Suite du programme :

- > Module 4 : Description du Syndrome d'épuisement professionnel ou Burn-out
- > Module 5 : Enjeux de la psychothérapie
- > Module 6 : Les thérapies cognitives et comportementales
- > Module 7 : Les thérapies de la troisième voie et la pleine conscience ou mindfulness
- > Module 8 : Le projet de soin individuel et la collaboration locale
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325028

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Démarche diagnostique adaptée aux symptômes dermatologiques

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formateur :

Dr Jean-Luc HAZIZA, Dermatologue



Les objectifs :

Acquérir une compétence de démarche diagnostique pour les principales éruptions dermatologiques présentées chez un médecin généraliste : acné, eczéma, urticaire, psoriasis, infections cutanées, les tumeurs bénignes et malignes. À la fin de cette formation l'apprenant sera capable :

- > D'élaborer un arbre décisionnel en vue d'une confirmation diagnostique
- > De prescrire des examens complémentaires adaptés (examens de laboratoire, biopsie ou une chirurgie d'exérèse ...)
- > D'orienter les patients vers des praticiens spécialisés

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325004

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Démarche diagnostique adaptée aux symptômes dermatologiques

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : La démarche diagnostique en dermatologie reposant sur l'examen clinique
- > Module 3 : Manifestations psycho-cutanées : les prurits
- > Module 4 : Eczéma et dermites
- > Module 5 : Urticaire et érythèmes annulaires
- > Module 6 : Le Psoriasis
- > Module 7 : Les dermatoses bactériennes
- > Module 8 : Les dermatoses virales
- > Module 9 : Les mycoses
- > Module 10 : Les réactions cutanées médicamenteuses
- > Module 11 : L'acné
- > Module 12 : Pathologies buccales
- > Module 13 : Signes cutanés COVID 19
- > Module 14 : Tumeurs cutanées
- > Module 15 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325004

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 475€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
225€



> Amélioration du parcours de soins des patients adultes souffrant de douleurs chroniques

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Audit clinique, Diaporamas



Votre formateur :

Dr BAILLY Florian, Rhumatologue



Les objectifs :

- > Identifier et prendre en charge les patients adultes présentant des douleurs chroniques.
Identifier les patients à risque de chronicisation
- > Connaître les mécanismes et les principales étiologies favorisant les douleurs chroniques chez l'adulte
- > Connaître les outils d'évaluation des douleurs et mettre en place des objectifs partagés
- > Connaître l'information et l'éducation à apporter aux patients adultes ayant des douleurs chroniques
- > Connaître les principaux diagnostics différentiels à évoquer devant des douleurs diffuses ou musulo-squelettiques chroniques
- > Prescrire et conseiller les traitements non médicamenteux dans la prise en charge des douleurs chroniques
- > Prescrire et conseiller les traitements médicamenteux opioïdes et des douleurs neuropathiques pour la prise en charge des douleurs chroniques

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325081

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Amélioration du parcours de soins des patients adultes souffrant de douleurs chroniques

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Médecin

Vidéos, Vignettes cliniques, Audit clinique, Diaporamas



Votre formateur :

Dr BAILLY Florian, Rhumatologue



Programme :

- > Module 1 : EPP Vignettes cliniques
- > Module 2 : Vignettes cliniques / restitution
- > Module 3 : Epidémiologie
- > Module 4 : Physiopathologie du passage à la chronicité
- > Module 5 : Prise en charge des douleurs musculo-squelettiques chroniques
- > Module 6 : Prise en charge des douleurs neuropathiques
- > Module 7 : Prise en charge des situations à risque
- > Module 8 : Prévention de la récurrence
- > Module 9 : Prévention des douleurs post opératoires
- > Module 10 : Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325081

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 703€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Cancers de l'enfant : points d'appel en cabinet de ville, accompagnement du parcours ambulatoire et suivi à long terme

Durée : 10 heures **Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

Cible : Médecin **Vidéos, Audit cliniques, Diaporamas**

 **Votre formateur :**
Dr Audrey PETIT, Pédiatre

 **Les objectifs :**

- > Renforcer les connaissances sur les points d'appel des cancers pédiatriques nécessitant une prise en charge rapide et un aiguillage vers un centre spécialisé.
- > Renforcer l'accompagnement global au-delà des soins liés aux cancers et la continuité de vie pour le patient et ses proches.
- > Garantir l'accompagnement des aidants sur le plan médical, social et psychologique du diagnostic jusqu'à l'après cancer.
- > Promouvoir les soins de support dans le cadre de l'organisation du parcours ambulatoire.
- > Garantir le suivi et l'accompagnement des personnes guéries d'un cancer survenu dans l'enfance ou la période adolescent ainsi que leur famille dans l'après-cancer.

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425095

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 779€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Cancers de l'enfant : points d'appel en cabinet de ville, accompagnement du parcours ambulatoire et suivi à long terme

Durée : 10 heures **Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

Cible : Médecin **Vidéos, Audit cliniques, Diaporamas**

 **Votre formateur :**
Dr Audrey PETIT, Pédiatre

 **Programme :**
> EPP 1 : Audit clinique

- > Module 1 : Généralités sur les cancers pédiatriques, leur traitement et leur pronostic
- > Module 2 : Points d'appels diagnostic des hémopathies et cancers solides en médecine de ville
- > Module 3 : Cas cliniques
- > Module 4 : Comment évoquer une suspicion de cancer à des parents
- > Module 5 : Accompagnement dans le parcours ambulatoire du patient et des aidants
- > Module 6 : Cas clinique
- > Module 7 : Accompagnement à domicile dans le cadre de soins palliatifs et de fin de vie
- > Module 8 : Cas cliniques
- > Module 9 : Suivi à long terme des patients dans l'après cancer
- > Module 10 : Cas cliniques

- > EPP 2 : Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425095

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 779€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Promotion de la vaccination en médecine générale et amélioration de la couverture vaccinale en France.

Durée : 15 heures **Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

Cible : Médecin **Vidéos, Audit cliniques, Diaporamas**



Votre formateur :

Dr Charlotte BAILLY, Pédiatre



Les objectifs :

- > Améliorer la couverture vaccinale de la population française et des professionnels de santé.
- > Renforcer le rôle du médecin dans la promotion de la vaccination auprès de ses patients.
- > Rappeler les grands principes de la vaccination, les différents types de vaccins, et les principales maladies évitables par la vaccination.
- > Maîtriser les recommandations et calendrier vaccinal en population générale et chez les professionnels de santé.
- > Mise à jour sur les dernières actualités vaccinales.
- > Comprendre et gérer les obstacles à la vaccination en consultation.
- > Savoir informer, rassurer, et communiquer avec les patients.
- > Savoir mettre en place un entretien motivationnel face à l'hésitation vaccinale.
- > Améliorer les pratiques en matière de rattrapage vaccinal.

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425097

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1168.50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
675€



> Promotion de la vaccination en médecine générale et amélioration de la couverture vaccinale en France.

Durée : 15 heures **Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

Cible : Médecin **Vidéos, Audit cliniques, Diaporamas**

 *Votre formateur :*

Dr Charlotte BAILLY, Pédiatre

 *Programme :*

- > EPP 1 : Audit clinique
- > Module 1 : Les grands principes de la vaccination et les principales maladies infectieuses évitables
- > Module 2 : Les recommandations, le calendrier vaccinal et les dernières actualités vaccinales
- > Module 3 : Cas cliniques
- > Module 4 : Les recommandations vaccinales chez les professionnels de santé
- > Module 5 : L'entretien motivationnel
- > Module 6 : Cas clinique
- > EPP 2 : Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425097

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 1168.50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
675€



> Prise en charge de l'obésité chez l'adulte

Durée : 10 heures **Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

Cible : Médecin **Vidéos, Audit cliniques, Diaporamas**

Votre formateur :

Dr Antoine PIERRE, Médecin nutritionniste

Les objectifs :

- > Comprendre les obésités et la physiopathologie des variations pondérales.
- > Apprendre à caractériser les obésités, pour assurer de meilleurs diagnostics, prises en charge et suivis patient.
- > Être capable de dialoguer avec les patients adultes sur le sujet pondéral, de manière non stigmatisante.
- > Savoir réaliser un bilan diagnostic de première intention.
- > Connaître et mettre en œuvre la prise en charge médicale de premier recours.
- > Connaître les modalités de traitement.
- > Savoir se situer dans le réseau de soins et les filières dédiées.
- > Connaître les dernières avancées médicales sur l'obésité.

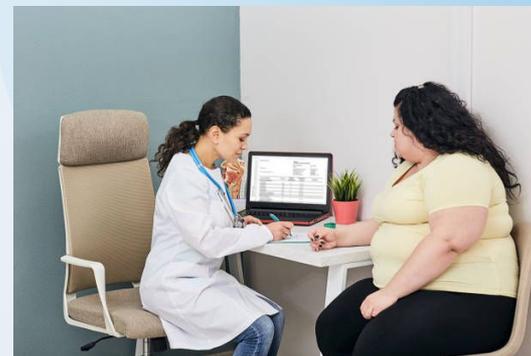
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425100

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 826.50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



> Prise en charge de l'obésité chez l'adulte

Durée : 10 heures **Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

Cible : Médecin **Vidéos, Audit cliniques, Diaporamas**

Votre formateur :

Dr Antoine PIERRE, Médecin nutritionniste

Programme :

- > EPP 1 : Audit clinique
- > Module 1 : Epidémiologie et physiopathologie des obésités
- > Module 2 : Diagnostic et évaluation clinique
- > Module 3 : Examens de première intention
- > Module 4 : Accompagnement initial
- > Module 5 : Traitement médical
- > Module 6 : Traitement chirurgical
- > Module 7 : Organisation des réseaux de soins
- > Module 8 : Cas cliniques
- > EPP 2 : Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425100

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 826.50€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
450€



ERON
SANTÉ

**Rejoignez notre
communauté !**



Des questions sur votre DPC ?

01 86 26 97 12

serviceclient@eronservice.fr



VIDAL
GROUP



Votre catalogue de formations 2024

ERON Santé met du coeur à vous former :

-  *Formateurs reconnus et passionnés*
-  *Méthodes pédagogiques certifiées*
-  *Contenus interactifs à suivre à votre rythme*



**VIDAL
GROUP**



> ERON Santé, organisme de formation du groupe VIDAL

ERON Santé est le partenaire du développement continu des professionnels de santé, avec des milliers de soignants formés chaque année.

Organisme agréé par l'**ANDPC** et le **FIF PL**, ERON Santé développe chaque jour, en concertation avec des experts reconnus dans leur domaine, de nombreuses formations immersives et pensées au plus proche de votre pratique quotidienne.

Un maître-mot : apporter une réelle plus-value à tous les acteurs de la santé.

Recommandé pour sa pédagogie, Eron place l'innovation au cœur de ses ambitions afin de vous garantir une expérience de formation s'adaptant à vos contraintes. Le mode e-learning vous permet de vous former à votre rythme, à distance et en toute sérénité, tout en bénéficiant d'un accompagnement de qualité.

Nos engagements à votre service :



Enrichissement des compétences



Fraîcheur et fiabilité de l'information



Accompagnement personnalisé



> Nos certifications



La certification **Qualiopi** reconnaît les organismes de formation dont les pratiques sont avancées et éprouvées dans leur conception, leur animation et le pilotage du dispositif de formation. Cette certification permettra aux clients qui le souhaitent d'assurer le financement de leurs programmes de développement de compétences par les OPCO.



ERON santé est également validé au **Datadock** et conforme aux critères qualité des OPCA.

Notre organisme s'inscrit dans une réelle démarche d'amélioration qualité continue. Du côté de nos apprenants, cette démarche qualité assure : un dialogue entre pairs et un partage d'expérience, une pédagogie, une animation et des supports de formation adaptés et innovants, enfin une satisfaction optimale.

***“Excellent contenu !
Remise en question partielle sur
ma pratique.”***

– Grégory, Masseur-Kinésithérapeute



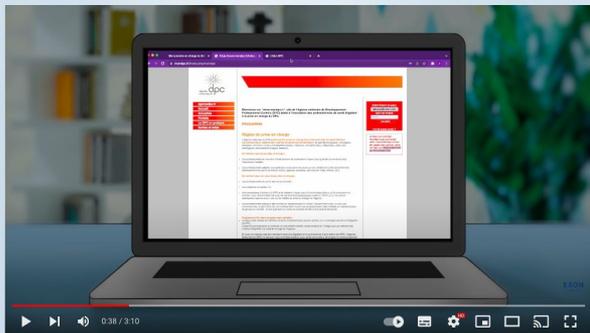
> Financer ma formation



Dans le cadre de votre obligation triennale de DPC 2023-2025, vous pouvez financer **14h de formation** par l'ANDPC et **3 formations** par le FIF PL.

Comment m'inscrire à une formation DPC ?

 Rendez-vous sur mondpc.fr avec le n° d'action de la formation: [tuto ici](#)



Vous souhaitez être accompagné ?

- > [Sélectionnez les formations qui vous intéressent ici](#)
- > Notre conseiller vous guide ensuite pour valider votre inscription auprès de l'ANDPC ou effectuer votre demande de prise en charge auprès du FIF PL.

> Sommaire de vos formations 2024

Chaque formation a été conçue selon des critères définis par arrêté ministériel. À l'issue de votre formation, vous recevrez une **attestation de participation** vous permettant de justifier le respect de votre obligation de formation.

Nos formations sont prises en charge par l'ANDPC et/ou le FIF PL, **vous n'avez rien à déboursier.**

- > **Autonomisation du patient en rééducation des pathologies de l'épaule**
- > **Prise en charge post opératoire immédiate du cancer du sein en kinésithérapie**
- > **Les techniques pratiques de rééducation respiratoire pédiatrique**
- > **Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)**
- > **Autonomisation du patient en rééducation des Syndromes Fémoro-Patellaires et des ménisques**
- > **Autonomisation du patient en rééducation de la main**
- > **Organisation des soins en Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)**
- > **Prise en charge du ligament croisé antérieur chez l'adulte**

- > **Prise en charge rééducative des entorses de cheville chez l'adulte**
- > **Rééducation périnéale de la femme**
- > **Prise en charge rééducative chez le sportif (Lésions tendineuses)**
- > **Pathologies de l'appareil locomoteur**
- > **Pathologies rachidiennes : rééducation et autonomisation du patient adulte**
- > **Traumatismes du genou chez l'adulte sportif : du Bilan Diagnostic à l'autonomisation du patient (bientôt disponible)**
- > **Initiation à la pratique de la rééducation vestibulaire (bientôt disponible)**
- > **Prise en charge kinésithérapique de la cervicalgie en phase aigüe**

> Autonomisation du patient en rééducation des pathologies de l'épaule

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

Thomas DI MAYO et Alexis FABRE, Masseurs-Kinésithérapeutes



Les objectifs :

- > Comprendre l'importance de se former sur l'épaule
- > Connaître l'épidémiologie des pathologies de l'épaule et leurs répercussions sur la vie quotidienne
- Maîtriser l'anatomie de l'épaule
- > Mieux appréhender les concepts biomécaniques régissant l'épaule
- > Comprendre les différentes pathologies de l'épaule
- > Réaliser un examen clinique complet et précis
- > Établir un bilan diagnostique Kinésithérapique
- > Mettre en place un programme de rééducation adapté au patient
- > Savoir s'adapter face à l'évolution d'un patient
- > Découvrir des notions annexes en thérapie manuelle

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325068

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Autonomisation du patient en rééducation des pathologies de l'épaule

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Contextualiser les pathologies de l'épaule et leurs répercussions dans notre société
- > Module 2 : Rappels anatomiques et biomécaniques
- > Module 3 : Les différentes pathologies de l'épaule
- > Module 4 : Bilan Diagnostic Kinésithérapique
- > Module 5 : La rééducation (Cas cliniques)
- > Module 6 : Ouverture sur la Thérapie Manuelle
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325068

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Prise en charge post opératoire immédiate du cancer du sein en kinésithérapie

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formatrice :

Virginie ABBADIE, Masseur-Kinésithérapeute



Les objectifs :

- > Répondre aux questions de ses patients sur l'anatomie et la physiologie du cancer du sein
- > Comprendre la chirurgie du cancer du sein et les différents traitements proposés
- > Savoir traiter les séquelles post-opératoires et libérer rapidement les tensions pour redonner du mouvement au patient;
- > Orienter par des conseils d'hygiène de vie, l'auto-rééducation du patient, autonomiser le patient

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325059

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Prise en charge post opératoire immédiate du cancer du sein en kinésithérapie

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Le cancer du sein
- > Module 2 : Le rôle de la kinésithérapie
- > Module 3 : Traitements postopératoires
- > Module 4 : Traitements des complications
- > Module 5 : Gymnastique globale
- > Module 6 : Conseils d'hygiène de vie
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire

FIF PL



N° ACTION DPC :
81132325059

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Les techniques pratiques de rééducation respiratoire pédiatrique

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formateur :

Grégoire PEUCHEVRIER, Masseur-Kinésithérapeute.



Les objectifs :

- > Comprendre l'implication de la physiologie et de l'anatomie de l'arbre respiratoire dans les pathologies respiratoire pédiatriques
- > Savoir faire l'interrogatoire et l'examen clinique du nourrisson et de l'enfant
- > Connaître les indications des techniques de kinésithérapie respiratoire en fonction de l'action souhaitée
- > Comprendre l'importance de l'éducation thérapeutique en pédiatrie
- > Connaître les spécificités relatives à la pédiatrie
- > Connaître les prises en charges de plusieurs pathologies fréquemment rencontrées dans la population pédiatrique
- > Savoir mettre en lien les données de l'examen subjectif et objectif afin de définir une stratégie de traitement adapté (raisonnement clinique)

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325057

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Les techniques pratiques de rééducation respiratoire pédiatrique

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Généralités (Éléments d'anatomie et de physiologie, L'examen de l'enfant, Focus sur le phénomène de tirage, Les techniques manuelles, Aides techniques et les chambres d'inhalation, Quelques règles spécifiques, Surveillance de l'état clinique)
- > Module 2 : La bronchiolite (Généralités, Physiopathologie, Clinique, Traitement médical, Traitement Kiné et recommandations HAS 2019, Environnement et éducation)
- > Module 3 : L'asthme
- > Module 4 : La mucoviscidose (Généralités, Une prise en charge globale, Traitement kiné, La surveillance de l'état clinique, L'espoir des nouvelles thérapeutiques, La transplantation, L'abord psychologique)
- > Module 5 : Les pathologies neuromusculaires (Généralités, Déficiences respiratoires, Prise en charge kiné, Aides instrumentales, Surveillance de l'état clinique et éducation)
- > Module 6 : L'infirmité Motrice Cérébrale (IMC)
- > Module 7 : Cas cliniques
- > Test final et questionnaire de satisfaction

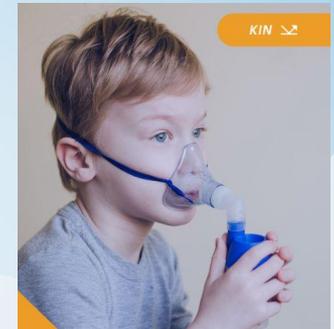
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325057

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formatrice :

Sharon MORO-JIMENEZ, Masseur-Kinésithérapeute.



Les objectifs :

- > Se doter d'outils de diagnostic validés en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques de la HAS et sur des indicateurs développés par la CPAM.
- > Se questionner sur la pertinence des soins et de réaliser une prise en charge optimale du patient atteint de la BPCO.
- > Prendre en considération l'aspect psychologique du patient
- > Accroître ses capacités de réflexion sur la pratique
- > Analyser des comportements professionnels en intégrant de manière constante une réflexion éthique, en regardant la personne comme un tout, avec un corps et un esprit

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325058

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : La broncho-pneumopathie chronique obstructive : définition et caractéristiques
- > Module 2 : Les parcours de santé selon la HAS pour la BPCO
- > Module 3 : Rôle du kinésithérapeute dans le parcours de soins
- > Module 4 : Stratégie thérapeutique en kinésithérapie pour la BPCO
- > Module 5 : Coordination entre professionnels de santé
- > Module 6 : Cas cliniques
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325058

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Autonomisation du patient en rééducation des Syndromes Fémoro-Patellaires et des ménisques

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formateur :

Maxime MATTON, Masseur-Kinésithérapeute.



Les objectifs :

- > Adopter le bon comportement en fonction de l'état du genou et du stade du traitement
- > Comprendre les objectifs et les contraintes de la rééducation en fonction de l'attente du patient
- > Connaître les bases anatomiques, biomécaniques, physiologiques et pathologiques des ménisques pour en effectuer le traitement fonctionnel et post-opératoire
- > Connaître les causes et mécanismes des syndromes fémoro- patellaires
- > Acquérir les bases d'un bilan et diagnostic kinésithérapeutique dans le cadre des syndromes fémoro-patellaires
- > Connaître les moyens de prise en charge et rééducation de patients souffrant des syndromes fémoro-patellaires

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325050

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Autonomisation du patient en rééducation des Syndromes Fémoro-Patellaires et des ménisques

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Rééducation des syndromes fémoro-patellaires (rappels)
- > Module 2 : Rééducation des syndromes fémoro-patellaires (pratique)
- > Module 3 : Syndromes rotuliens et luxations de rotule chez l'enfant
- > Module 4 : Rééducation des ménisques opérés et non-opérés (rappels et bases théoriques)
- > Module 5 : Rééducation des ménisques non-opérés
- > Module 6 : Rééducation des ménisques opérés
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325050

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Autonomisation du patient en rééducation de la main

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Vos formateurs :

Maxime FOURMY, Masseur-Kinésithérapeute et Lionel PHLIP, Masseur-Kinésithérapeute et orthésiste spécialisé dans la rééducation de la main

Les objectifs :

- > Connaître les bases anatomiques, biomécaniques, physiologiques et pathologiques de la main pour en effectuer le traitement fonctionnel
- > Connaître les causes et mécanismes des fractures des métacarpiens des doigts longs
- > Connaître les bases d'un bilan et diagnostic kinésithérapique dans le cadre de la rééducation de la main
- > Connaître les moyens de prise en charge et rééducation de patients souffrant des fractures de phalanges
- > Connaître les objectifs et contraintes de la rééducation en fonction de l'attente du patient

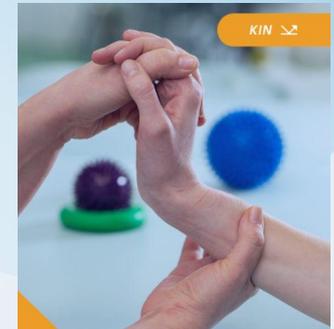
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325069

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Autonomisation du patient en rééducation de la main

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Généralités
- > Module 2 : Les lésions traumatiques des tendons fléchisseurs
- > Module 3 : Les lésions des tendons extenseurs
- > Module 4 : Rééducation après fracture des métacarpiens des doigts longs
- > Module 5 : Fractures de phalange des doigts longs
- > Module 6 : Rééducation après une entorse et/ou luxation des doigts longs
- > Module 7 : Les lésions ostéo ligamentaires du pouce
- > Module 8 : Rééducation après fracture du poignet
- > Module 9 : Rééducation du poignet ligamentaire
- > Module 10 : Rééducation SDRC type 1
- > Module 11 : La maladie de Dupuytren
- > Module 12 : La ténosynovite de De Quervain
- > Module 13 : Épicondylalgie
- > Module 14 : Kinésithérapie des syndromes canauxaires du membre supérieur
- > Test final et questionnaire de satisfaction

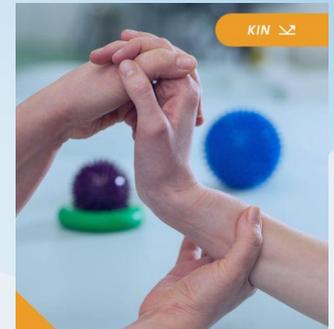
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325069

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Organisation des soins en Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formatrice :

Dr RALAIDOVY, Médecin généraliste et urgentiste et Responsable adjointe du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence du Var (CESU 83)



Les objectifs :

- > Comprendre et être capable de s'intégrer dans la réponse sanitaire aux situations exceptionnelles
- > Connaître et savoir appliquer les principes des soins d'urgence collective
- > Connaître et utiliser les moyens d'alerte et de protection en tant que citoyen et premier médecin impliqué dans un évènement collectif
- > Comprendre et connaître l'organisation en Situation Sanitaire Exceptionnelle : vue d'ensemble
- > Savoir s'intégrer dans la chaîne de secours préhospitaliers (situation Organisation de la réponse de Sécurité Civile NOMBREUSES VICTIMES (ORSEC-NOVI) et l'Aide Médicale Urgente (AMU)
- > Connaître et mettre en œuvre les schémas de planification relatifs à l'Organisation de la Réponse du Système Sanitaire (ORSAN) en Situation Sanitaire Exceptionnelle

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325042

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 189€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
143,5€



> Organisation des soins en Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas

Suite des objectifs :

- > Connaître la déclinaison du schéma ORSAN au niveau des opérateurs de soins : rôle des acteurs du système de santé
- > Connaître les principes généraux d'emploi des moyens de secours et de soins face à des risques Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique (NRBC)
- > Connaître et appliquer au besoin les principes de l'intervention médico-psychologique et de prise en charge des troubles psychiques post-traumatiques
- > Savoir prendre en charge les victimes pédiatriques
- > Connaître les principes de la politique publique d'aide aux victimes et savoir orienter les patients et leurs familles

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325042

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 189€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
143,5€



> Organisation des soins en Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Alerte et protection
- > Module 3 : Généralités des plans de secours
- > Module 4 : ORSEC NOVI – AMU
- > Module 5 : Le schéma ORSAN
- > Module 6 : Rôle des opérateurs de soins
- > Module 7 : Généralités NRBC
- > Module 8 : La prise en charge des victimes sur le plan psychique
- > Module 9 : Spécificités pédiatriques :
- > Module 10 : L'Aide aux victimes
- > Module 11 : Test final et questionnaire de satisfaction

La validation de cette formation permettra aussi la validation du module urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles de l'AFGSU 2 par convention avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences du Var (CESU 83).

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325042

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 189€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
143,5€



> Prise en charge du ligament Croisé Antérieur chez l'adulte

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formateur :

Maxime MATTON, Masseur-Kinésithérapeute.



Les objectifs :

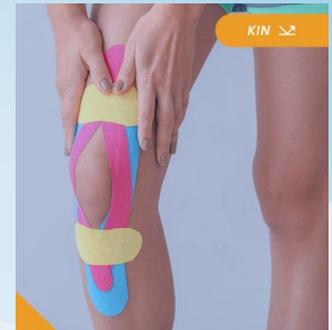
- > Connaître les bases anatomiques, biomécaniques, physiologiques et pathologiques du LCA pour en effectuer le traitement fonctionnel et post opératoire
- > Adopter le bon comportement en fonction de l'état du genou
- > Les objectifs et les contraintes de la rééducation
- > Connaître les causes et mécanismes de l'atteinte du LCA lors d'un traumatisme du genou
- > Identifier les possibles complications et moyens de prise en charge et rééducation de patients souffrant d'une atteinte au LCA

M'inscrire

FIF PL

COÛT À CHARGE AVEC FIF PL :

0€ (au lieu de 270€)



> Prise en charge du ligament Croisé Antérieur chez l'adulte

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

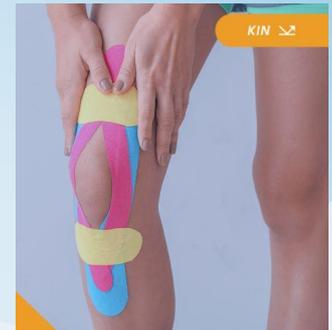
- > Test de positionnement
- > Module 1 : Tronc commun, rappels anatomiques, physiologiques et biomécaniques
- > Module 2 : La rupture du LCA
- > Module 3 : Rééducation du LCA (bilan et protocole rééducatif)
- > Module 4 : Cartilage et arthrose, identification des lésions cartilagineuses
- > Module 5 : Critères de reprise du sport après réparation du LCA
- > Module 6 : Cas spécifique du LCA chez l'enfant
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire

FIF PL

COÛT À CHARGE AVEC FIF PL :

0€ (au lieu de 270€)



> Prise en charge rééducative des entorses de cheville

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formateur :

Maxime MATTON, Masseur-Kinésithérapeute.



Les objectifs :

- > Adopter le bon comportement en fonction de l'état de la cheville et du stade du traitement
- > Pouvoir alerter le médecin traitant/prescripteur en cas d'une évolution non satisfaisante ou ne respectant pas les délais habituels
- > Comprendre les différents objectifs de rééducation en fonction de l'état du patient
- > Connaître les bases anatomiques, biomécaniques et physio-pathologique de la cheville
- > Identifier les complications post opératoire
- > Acquérir les bases du bilan et diagnostic kinési-thérapeutique d'une entorse de cheville
- > Connaître les différentes modalités de prise en charge d'un patient atteint d'une entorse de cheville

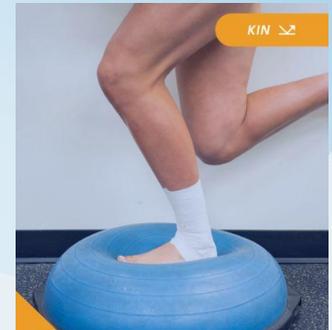
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325072

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Prise en charge rééducative des entorses de cheville

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Anatomie ligament cheville et surface articulaire
- > Module 2 : Entorses des chevilles : diagnostic médical et examens paramédicaux
- > Module 3 : Rééducation : bilan, diagnostic, planification et moyens du traitement
- > Module 4 : Réathlétisation et cheville
- > Module 5 : La contention
- > Module 6 : Les lésions associées : cartilage, arthrose et oedème osseux
- > Module 7 : Entorse chez l'enfant
- > Module 8 : Isocinétisme de cheville
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire

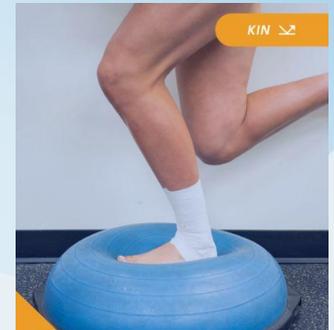
FIF PL



N° ACTION DPC :
81132325072

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Rééducation périnéale de la femme

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formatrice :

Marie-Alice OTTMANN, Masseur-Kinésithérapeute



Les objectifs :

- > Reconnaître les symptômes et les signes de dysfonctionnement non compliqués des muscles du plancher pelviens associés à une incontinence à l'effort, à une vessie hyperactive, à une dyschésie ou incontinence anale et à tous les troubles thoraco-lombo-pelvien chez l'adulte
- > Effectuer un examen précis, collecter les données, les influences des médicaments et les antécédents d'obstétrique ou de chirurgie et les antécédents médicaux
- > Savoir choisir les techniques optimales

M'inscrire

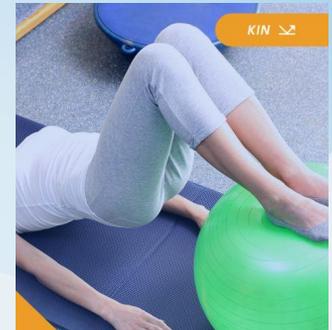
FIF PL



N° ACTION DPC :
81132325073

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Rééducation périnéale de la femme

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Rappel anatomique et situation du périnée
- > Module 2 : Physiologie et physiopathologie de la miction
- > Module 3 : Physiologie et physiopathologie de la défécation
- > Module 4 : Statique pelvienne et prolapsus
- > Module 5 : Bilan en pelvi-périnéologie
- > Module 6 : Techniques de rééducation
- > Test final et questionnaire de satisfaction

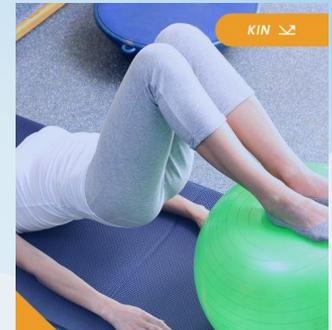
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325073

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 270€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
205€



> Prise en charge rééducative chez le sportif (Lésions tendineuses)

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formateur :

Maxime MATTON, Masseur-Kinésithérapeute.



Les objectifs :

- > Optimiser la cicatrisation
- > Récupérer la force, l'endurance et l'élasticité musculaire et/ou tendineuse
- > Prévenir les récurrences



Programme :

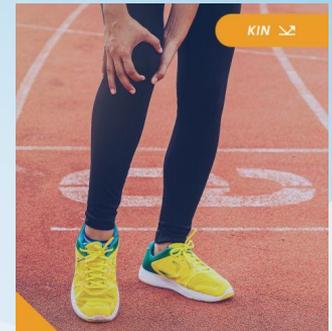
- > Test de positionnement
- > Module 1 : Définition et épidémiologie des lésions tendineuses et des lésions musculaires
- > Module 2 : Le Muscle squelettique

M'inscrire

FIF PL

COÛT À CHARGE AVEC FIF PL :

0€ (au lieu de 270€)



> Prise en charge rééducative chez le sportif (Lésions tendineuses)

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



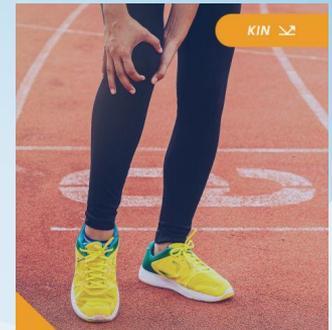
Programme :

- > Module 3 : Le Tendon
- > Module 4 : Intérêt et apport de l'Isocinétisme dans le traitement et l'évaluation des lésions musculaires et tendineuses
- > Module 5 : Exemple de prise en charge de lésions musculaires
- > Test final et questionnaire de satisfaction

[M'inscrire](#)

FIF PL

COÛT À CHARGE AVEC FIF PL :
0€ (au lieu de 270€)



> Pathologies de l'appareil locomoteur

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formateur :

Maxime FABRE-AUBRESPY est Chirurgien-Orthopédiste.



Les objectifs :

- > Connaître et diagnostiquer les pathologies traumatiques de l'appareil locomoteur (traumatismes articulaires, osseux, ligamentaires et tendineux)
- > Connaître et diagnostiquer les pathologies traumatiques de l'appareil locomoteur
- > Connaître et diagnostiquer les pathologies ostéoarticulaires, neuro-musculaires, musculo-tendineux, ménisco-ligamentaires et disco-radiculaires
- > Connaître les spécificités du traitement de chaque pathologie
- > Assurer le suivi du patient

M'inscrire

FIF PL

COÛT À CHARGE AVEC FIF PL :

0€ (au lieu de 270€)



> Pathologies de l'appareil locomoteur

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Prise en charge des lésions ménisco-ligamentaires du genou
- > Module 2 : Diagnostic, prévention et prise en charge de l'arthrose de la hanche et du genou
- > Module 3 : Diagnostic et prise en charge des lésions osseuses, tendineuses et ligamentaires de la cheville et pied
- > Module 4 : Diagnostic et prise en charge des pathologies ostéo-articulaires, musculo-tendineux et musculo-ligamentaires du membre supérieur
- > Module 5 : Diagnostic et prise en charge des traumatismes ostéo-articulaires du membre inférieur
- > Module 6 : Diagnostic et prise en charge des lésions osseuses et disco-radiculaires du rachis
- > Module 7 : Diagnostic et prise en charge des traumatismes ostéo-articulaires, tendineux et musculaires du sportif
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire

FIF PL

COÛT À CHARGE AVEC FIF PL :

0€ (au lieu de 270€)



> Pathologies rachidiennes : rééducation et autonomisation du patient adulte

Durée : 7 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Kinésithérapeute Vidéos, Cas cliniques, Vignettes cliniques, Audit clinique

 *Votre formateur :*

DI MAYO Thomas, Kinésithérapeute

 *Les objectifs :*

- > Identifier les différentes pathologies rachidiennes
- > Connaître l'épidémiologie des pathologies rachidiennes et leurs répercussions sur la vie quotidienne
- > Mieux appréhender les concepts biomécaniques régissant le rachis
- > Etre capable de mettre en place un programme de rééducation adapté
- > Etre informé des recommandations de l'HAS concernant le rachis
- > Autonomiser un patient et le rendre acteur de sa rééducation

M'inscrire



N° ACTION DPC :
881132325082

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 318.60€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
188.60€



> Pathologies rachidiennes : rééducation et autonomisation du patient adulte

Durée : 7 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Kinésithérapeute Vidéos, Cas cliniques, Vignettes cliniques, Audit clinique



Votre formateur :

DI MAYO Thomas, Kinésithérapeute



Programme :

- > Module 1 : EPP - vignettes cliniques
- > Module 2 : EPP - Vignettes cliniques - Restitution
- > Module 3 : Introduction et contextualisation
- > Module 4 : Rappels anatomiques et biomécaniques
- > Module 5 : Pathologie rachidiennes chez l'adulte
- > Module 6 : Bilan diagnostique Kinésithérapie
- > Module 7 : La rééducation
- > Module 8 : Autonomisation du patient
- > Module 9 : EPP - Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
881132325082

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 318.60€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
188.60€



> Traumatismes du genou chez l'adulte sportif : du Bilan Diagnostic à l'autonomisation du patient

Durée : 7 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporama, Audit clinique



Votre formateur :

DI MAYO Thomas, GREFFIOZ Quentin, Kinésithérapeutes



Les objectifs :

- > Connaître l'épidémiologie des traumatismes du genou et leurs répercussions sur la vie quotidienne
- > Mieux appréhender les concepts biomécaniques régissant le complexe du genou
- > Saisir l'étendue des différents traumatismes intéressant cette région
- > Maîtriser les différents aspects du diagnostic différentiel,
- > Être capable de mettre en place un programme de rééducation adapté,
- > Être informé des recommandations de l'HAS concernant le genou,
- > Savoir s'adapter face à l'évolution d'un patient
- > Rendre le patient principal acteur de sa rééducation
- > Mesurer la qualité d'une pratique à l'aide de critères explicites, objectifs et de comparer les résultats au référentiel

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425101

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 361.80€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
192.70€



> Traumatismes du genou chez l'adulte sportif : du Bilan Diagnostic à l'autonomisation du patient

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporama, Audit clinique



Programme :

- > Module 1 : EPP Audit clinique
- > Module 2 : Introduction et contextualisation
- > Module 3 : Rappels anatomiques et biomécaniques
- > Module 4 : Les traumatismes du genou chez l'adulte sportif
- > Module 5 : Bilan Diagnostic Kinésithérapique
- > Module 6 : La rééducation du genou
- > Module 7 : Autonomisation du patient
- > Module 8 : EPP Audit clinique

[M'inscrire](#)



N° ACTION DPC :
81132425101

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 361.80€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
192.70€



> Initiation à la pratique de la rééducation vestibulaire

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporama, Audit clinique



Votre formateur :

DOUTRELIGNE Sébastien, Kinésithérapeute



Les objectifs :

- > Acquérir les connaissances d'anatomie et de neurophysiologie pour comprendre le fonctionnement du système vestibulaire et de l'équilibration
- > Connaître les différentes pathologies prises en charge en rééducation vestibulaire
- > Apprendre le déroulement de l'examen clinique du patient vertigineux, instable
- > Comprendre et interpréter les tests cliniques otoneurologiques
- > Maîtriser l'évaluation clinique, les drapeaux rouges permettant de distinguer les vertiges d'origine périphérique et centrale
- > Maîtriser et le traitement du VPPB
- > Maîtriser les recommandations de pratiques cliniques de la prise en charge du patient vertigineux

M'inscrire



N° ACTION DPC :

81132425099

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 442.80€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

254.20€



> Initiation à la pratique de la rééducation vestibulaire

Durée : 10 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Kinésithérapeute

Vidéos, Cas cliniques, Diaporama, Audit clinique



Votre formateur :

DOUTRELIGNE Sébastien, Kinésithérapeute



Programme :

- > Module 1 : EPP Audit clinique
- > Module 2 : Anatomie du système vestibulaire
- > Module 3 : Neurophysiologie du système vestibulaire (Partie 1)
- > Module 4 : Neurophysiologie du système vestibulaire et du système de l'équilibration (Partie 2)
- > Module 5 : Les différents syndromes vestibulaires
- > Module 6 : Les différents syndromes périphériques et centraux
- > Module 7 : Bilan clinique du patient vertigineux
- > Module 8 : Bilan clinique instrumental du patient vertigineux
- > Module 9 : Bilan clinique avancé et paraclinique
- > Module 10 : Le VPPB : caractéristiques cliniques et manoeuvres provocatrices
- > Module 11 : Le VPPB : manoeuvres provocatrices

M'inscrire



N° ACTION DPC :

81132425099

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 442.80€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

254.20€



> Prise en charge kinésithérapique de la cervicalgie en phase aigüe

Durée : 11 heures **Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**
Cible : Kinésithérapeute **Vidéos, Cas cliniques, Diaporama, Audit clinique**

 *Votre formateur :*

BERTRAND Julien, kinésithérapeute, enseignant

 *Les objectifs :*

- > Consolider les connaissances anatomiques des kinésithérapeutes sur la région cranio-cervico-scapulaire.
- > Améliorer les connaissances des kinésithérapeutes sur les pathologies de la région cervicale.
- > Maîtriser des outils de bilans adéquats pour construire une rééducation.
- > Savoir identifier les drapeaux rouges et réorienter le patient si nécessaire.
- > Construire un programme de rééducation pour le patient cervicalgique en phase aigüe au cabinet.
- > Informer le patient de façon éclairée sur sa pathologie et le former pour une prise en charge autonome.
- > Aux apprenants d'évaluer et améliorer leurs pratiques professionnelles selon les recommandations de bonnes pratiques des cervicalgies aiguës.

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425096

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 513€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
299.30€



> Prise en charge kinésithérapique de la cervicalgie en phase aigüe

Durée : 11 heures **Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

Cible : Kinésithérapeute **Vidéos, Cas cliniques, Diaporama, Audit clinique**

 *Votre formateur :*

BERTRAND Julien, kinésithérapeute, enseignant

 *Programme :*

- > Module 1 : Rappels anatomiques
- > Module 2 : Cas cliniques
- > Module 3 : Pathologies et Facteurs de risque de la région cervicale
- > Module 4 : Cas cliniques
- > Module 5 : Outils de bilan kinésithérapique et dossier patient
- > Module 6 : Tests de mobilité articulaire et de tonus musculaire – Drapeaux rouges
- > Module 7 : Cas cliniques
- > Module 8 : Outils de rééducation au cabinet libéral
- > Module 9 : Autonomie du patient et prévention
- > Module 10 : Cas cliniques

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425096

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 513€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
299.30€



ERON
SANTÉ

**Rejoignez notre
communauté !**



Des questions sur votre DPC ?

01 86 26 97 12

serviceclient@eronservice.fr



VIDAL
GROUP



Votre catalogue de formations 2024

ERON Santé met du coeur à vous former :

-  *Formateurs reconnus et passionnés*
-  *Méthodes pédagogiques certifiées*
-  *Contenus interactifs à suivre à votre rythme*



> ERON Santé, organisme de formation du groupe VIDAL

Eron Santé est le partenaire du développement continu des professionnels de santé, avec des milliers de soignants formés chaque année et un catalogue riche de plus de 50 formations médicales.

Organisme agréé par l'**ANDPC** et le **FIFPL**, ERON développe chaque jour, en concertation avec des experts reconnus dans leur domaine, de nombreuses formations immersives et pensées au plus proche de votre pratique quotidienne.

Un maître-mot : apporter une réelle plus-value à tous les acteurs de la santé.

Recommandé pour sa pédagogie, Eron place l'innovation au cœur de ses ambitions afin de vous garantir une expérience de formation s'adaptant à vos contraintes. Le mode e-learning vous permet de vous former à votre rythme, à distance et en toute sérénité, tout en bénéficiant d'un accompagnement de qualité.

Nos engagements à votre service :



Enrichissement des compétences



Fraîcheur et fiabilité de l'information



Accompagnement personnalisé



> Nos certifications



La certification **Qualiopi** reconnaît les organismes de formation dont les pratiques sont avancées et éprouvées dans leur conception, leur animation et le pilotage du dispositif de formation. Cette certification permettra aux clients qui le souhaitent d'assurer le financement de leurs programmes de développement de compétences par les OPCO.



Datadock

ERON santé est également validé au **Datadock** et conforme aux critères qualité des OPCA.

Certifié AFAQ et ISO 9001, Eron Santé s'inscrit dans une réelle démarche d'amélioration qualité continue. Du côté de nos apprenants, cette démarche qualité assure : un dialogue entre pairs et un partage d'expérience, une pédagogie, une animation et des supports de formation adaptés et innovants, enfin une satisfaction optimale.



***“Formation très instructive.
Cela va me permettre de mieux
accompagner mes patients en
toute connaissance de cause.”***

– Charlyne, IDEL



> Financer ma formation

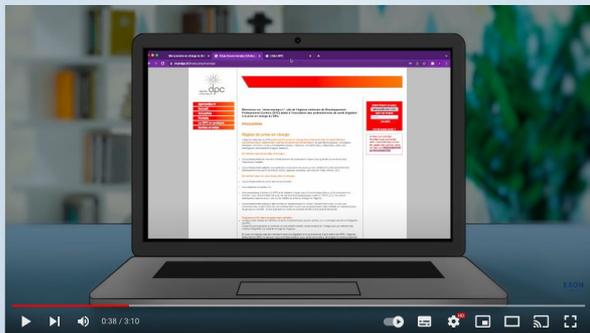


Dans le cadre de votre obligation triennale de DPC 2023-2025, vous avez le droit à **14h de formation prises en charge et rémunérées**. Réservé aux infirmiers exerçant au moins 50% de leur activité en libéral ou en centre de santé conventionné.

Comment m'inscrire ?



Rendez-vous sur mondpc.fr avec le n° d'action de la formation: [tuto ici](#)



Vous souhaitez être accompagné ?

- > [Sélectionnez les formations qui vous intéressent ici](#)
- > Notre conseiller vous guide ensuite pour valider votre inscription auprès de l'ANDPC

> Sommaire de vos formations 2024

Chaque formation a été conçue selon des critères définis par arrêté ministériel. À l'issue de votre formation, vous recevrez une **attestation de participation** vous permettant de justifier le respect de votre obligation de formation.

Nos formations DPC sont prises en charge et rémunérées par l'ANDPC, **vous n'avez rien à déboursier.**

- > **Accompagnement des patients en fin de vie et développement de l'accès aux soins palliatifs**
- > **Soins infirmiers et maladie d'Alzheimer**
- > **Parcours et suivi du patient sous thérapie anticancéreuse orale et immunothérapie**
- > **Urgences collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)**
- > **Consultation d'annonce infirmière en oncologie**
- > **Repérage et prise en charge des patients porteurs de stomies**
- > **Prise en charge et surveillance des patients atteints de pathologies cardiaques**

> Accompagnement des patients en fin de vie et développement de l'accès aux soins palliatifs

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Infirmier

Vidéos, Cas cliniques, Histoires de vie



Votre formatrice :

Sonia BELMELIANI est médecin généraliste, gériatre.



Les objectifs :

- > Mise à niveau sur la thématique « Fin de vie et Accompagnement » (concept, définitions, cadre législatif, outils d'aide à la décision, aides financières)
- > Connaître les différentes structures et acteurs ressources de la prise en charge dans le domaine du soin palliatif
- > Identifier et prendre en charge les différents symptômes d'inconfort et anticiper les urgences palliatives
- > Repérer et savoir mettre en place un accompagnement de fin de vie à l'Hôpital, en EHPAD ou à domicile
- > Monter en compétence dans la gestion des annonces diagnostiques difficiles auprès des patients, des proches et des soignants

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325035

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 168€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
164,5€



> Accompagnement des patients en fin de vie et développement de l'accès aux soins palliatifs

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Infirmier

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Cadre conceptuel de la Fin de Vie et de l'Accompagnement
- > Module 2 : Outils ressources disponibles pour optimiser la prise en charge palliative du patient
- > Module 3 : Histoires de Vie à propos de soignants et bénévoles / Interviews de soignants en USP et EMSP
- > Module 4 : Repérer les symptômes d'inconfort et anticiper les situations d'urgence palliatives
- > Module 5 : Fin de Vie et Accompagnement : le défi du domicile
- > Module 6 : Gestion des annonces de diagnostics difficiles et de leurs répercussions auprès des patients, des proches et des soignants
- > Module 7 : Histoires de vie à propos d'un médecin palliatologue
- > Module 8 : Histoires de vie à propos de patients, cas cliniques
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325035

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 168€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
164,5€



> Accompagnement des patients en fin de vie et développement de l'accès aux soins palliatifs

Durée : 7 heures

Cible : Infirmier

Format : Formation continue en e-learning

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Cadre conceptuel de la Fin de Vie et de l'Accompagnement
- > Module 2 : Outils ressources disponibles pour optimiser la prise en charge palliative du patient
- > Module 3 : Histoires de Vie à propos de soignants et bénévoles / Interviews de soignants en USP et EMSP
- > Module 4 : Repérer les symptômes d'inconfort et anticiper les situations d'urgence palliatives
- > Module 5 : Fin de Vie et Accompagnement : le défi du domicile
- > Module 6 : Gestion des annonces de diagnostics difficiles et de leurs répercussions auprès des patients, des proches et des soignants
- > Module 7 : Histoires de vie à propos d'un médecin palliatologue
- > Module 8 : Histoires de vie à propos de patients, cas cliniques
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325035

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 168€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
164,5€



> Soins infirmiers et maladie d'Alzheimer

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Infirmier

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Vos formateurs :

Giovani FUMELLI, enseignant de biologie et Yann RIOU, Cadre de Santé, Formateur en IFSI, Chargé d'enseignement Santé et Directeur de Mémoires de Recherche.



Les objectifs :

- > Connaître les différents stades de la maladie
- > Connaître les conditions générales du diagnostic de la maladie d'Alzheimer
- > Mieux les comprendre afin d'adapter la réponse en tant que soignant
- > Comprendre les mécanismes physiopathologiques de la maladie d'Alzheimer
- > Connaître les différentes prises en charge de la maladie, les facteurs de risques associés et sa prévention

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325027

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 168€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
164,5€



> Soins infirmiers et maladie d'Alzheimer

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Infirmier

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : La maladie d'Alzheimer
- > Module 2 : Prise en charge de la maladie
- > Module 3 : Troubles du comportement associés
- > Module 4 : Importance de l'entourage
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325027

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 168€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
164,5€



> Parcours et suivi du patient sous thérapie anticancéreuse orale et immunothérapie

Durée : 7 heures

Cible : Infirmier

Format : Formation continue en e-learning

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Votre formatrice :

Marion SERPEAULT, Infirmière Diplômée d'Etat.



Les objectifs :

- > Comprendre la pathologie cancéreuse et les mécanismes d'action des traitements existants
- > Être en mesure d'informer et d'accompagner le patient et ses aidants
- > Connaître les effets secondaires des anticancéreux oraux
- > Connaître les effets secondaires des traitements par immunothérapie, ainsi que ceux liés aux interactions médicamenteuses
- > Rappeler les bases de l'examen clinique
- > Savoir évaluer le grade d'une toxicité et connaître les conduites à tenir
- > Connaître les règles encadrant les déclarations de pharmacovigilance

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325074

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 168€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
164,5€



> Parcours et suivi du patient sous thérapie anticancéreuse orale et immunothérapie

Durée : 7 heures

Cible : Infirmier

Format : Formation continue en e-learning

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Histoire du cancer et épidémiologie
- > Module 2 : Physiopathologie du cancer épidémiologie
- > Module 3 : Cadre législatif et organisation de l'offre des soins
- > Module 4 : Les différents traitements
- > Module 5 : La chimiothérapie : enjeux et modes d'action
- > Module 6 : L'hormonothérapie : indications et mécanismes d'action
- > Module 7 : Les thérapies ciblées
- > Module 8 : L'immunothérapie : indications, mécanismes d'action et de surveillance
- > Module 9 : Les effets secondaires des thérapies orales
- > Module 10 : L'évaluation clinique du patient sous chimiothérapie
- > Module 11 : La pharmacovigilance
- > Module 12 : Précautions d'emploi des anticancéreux à domicile
- > Module 13 : Le parcours du patient au domicile
- > Test final et questionnaire de satisfaction

M'inscrire

FIF PL



N° ACTION DPC :
81132325074

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 168€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
164,5€



> Urgences collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Infirmier

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas, Jeux pédagogiques



Votre formatrice :

Dr RALAIDOVY, Médecin généraliste et urgentiste et Responsable adjointe du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence du Var (CESU 83)



Les objectifs :

- > Comprendre et être capable de s'intégrer dans la réponse sanitaire aux situations exceptionnelles
- > Connaître et savoir appliquer les principes des soins d'urgence collective
- > Connaître et utiliser les moyens d'alerte et de protection dans un événement collectif en tant qu'infirmier
- > Comprendre et connaître l'organisation en Situation Sanitaire Exceptionnelle : vue d'ensemble
- > Savoir s'intégrer dans la chaîne de secours préhospitaliers (situation Organisation de la réponse de Sécurité Civile NOMBREUSES VICTIMES (ORSEC-NOVI) et l'Aide Médicale Urgente (AMU)
- > Connaître et mettre en œuvre les schémas de planification relatifs à l'Organisation de la Réponse du Système SANitaire (ORSAN) en Situation Sanitaire Exceptionnelle pour les paramédicaux

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325045

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 168€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
164,5€



> Urgences collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Infirmier

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas, Jeux pédagogiques

Suite des objectifs :

- > Connaître la déclinaison du schéma ORSAN au niveau des opérateurs de soins : rôle des acteurs du système de santé
- > Connaître les principes généraux d'emploi des moyens de secours et de soins face à des risques Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique (NRBC)
- > Connaître et appliquer au besoin les principes de l'intervention médico-psychologique et de prise en charge des troubles psychiques post-traumatiques
- > Savoir prendre en charge les victimes pédiatriques
- > Connaître les principes de la politique publique d'aide aux victimes et savoir orienter les patients et leurs familles

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325045

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 168€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
164,5€



> Urgences collectives et Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Durée : 7 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Infirmier

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas, Jeux pédagogiques



Programme :

- > Module 1 : Quiz initial
- > Module 2 : Alerte et protection
- > Module 3 : Généralités des plans de secours
- > Module 4 : ORSEC NOVI – AMU
- > Module 5 : Le schéma ORSAN
- > Module 6 : Rôle des opérateurs de soins
- > Module 7 : Généralités NRBC
- > Module 8 : La prise en charge des victimes sur le plan psychique
- > Module 9 : Spécificités pédiatriques :
- > Module 10 : L'Aide aux victimes
- > Module 11 : Rôle des IDEL en cas de situation sanitaire exceptionnelle
- > Module 12 : Quiz final

La validation de cette formation permettra aussi la validation du module urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles de l'AFGSU 2 par convention avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences du Var (CESU 83).

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325045

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 168€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
164,5€



> Consultation d'annonce infirmière en oncologie

Durée : 6 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Infirmier

Vidéos, Vignettes cliniques, Classe virtuelle



Votre formatrice :

Claire Beaujolais, IDE consultations



Les objectifs :

- > Savoir mener une consultation infirmière après l'annonce d'un cancer
- > Mesurer les connaissances, idées et représentations de la consultations infirmière. S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences
- > Mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant, en début et en fin de formation, son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > Connaître l'épidémiologie du cancer en France
- > Connaître le contexte réglementaire, les plans cancer et les dernières recommandations
- > Comprendre et reconnaître les différentes étapes de la consultation médicale lors de l'annonce d'un diagnostic de cancer
- > Prendre connaissance de l'importance du rôle infirmier après l'annonce d'un diagnostic de cancer
- > Savoir évaluer les besoins du patient
- > Adopter une bonne posture

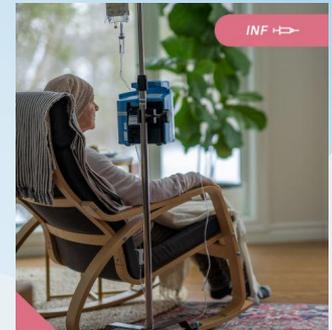
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325079

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 283,2€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
216.20€



> Consultation d'annonce infirmière en oncologie

Durée : 6 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Infirmier

Vidéos, Vignettes cliniques, Classe virtuelle



Votre formatrice :

Claire Beaujolais, IDE consultations



Programme :

- > Module 1 : Évaluation initiale
- > Module 2 : Epidémiologie du cancer en France
- > Module 3 : Les plans cancer, législation, éthique et déontologie
- > Module 4 : Le dispositif d'annonce
- > Module 5 : La consultation médicale
- > Module 6 : Les mécanismes de défense
- > Module 7 : La consultation infirmière
- > Module 8 : Jeux de rôles - consultation d'annonce
- > Module 9 : Évaluation finale

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325079

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 283,2€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
216.20€



> Prise en charge et surveillance des patients atteints de pathologies cardiaques

Durée : 7 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Infirmier

Vidéos, Vignettes cliniques, Audit clinique , Classe virtuelle



Les objectifs :

- > Savoir prendre en charge et surveiller les patients atteints de pathologies cardiaques
- > Savoir identifier les signes de décompensation d'une maladie cardiovasculaire
- > Connaître les moyens de prévention des maladies cardiovasculaires



Programme :

- > Module 1 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignette clinique
- > Module 2 : EPP en classe virtuelle Vignettes cliniques - Restitution
- > Module 3 : Éléments relatifs aux pathologies cardiaques
- > Module 4 : Éléments relatifs aux anticoagulants
- > Module 5 : Prise en charge et surveillance des pathologies cardiaques
- > Module 6 : Audit clinique



Votre formateur :

Joanne Luc , IDE

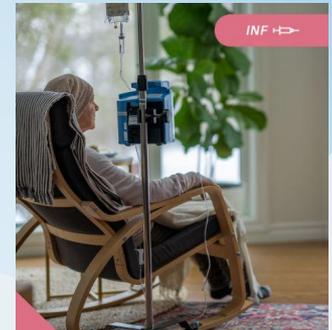
M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132325085

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 283.20€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
216.20€



> Repérage et prise en charge des patients porteurs de stomies

Durée : 7 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Infirmier

Vidéos, Vignettes cliniques, Classe virtuelle, Audit clinique



Les objectifs :

- > Savoir repérer les patients porteurs de stomies
- > Savoir prendre en charge les différentes stomies existantes
- > Repérer les complications post-opératoires immédiates



Programme :

- > Module 1 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignettes cliniques
- > Module 2 : EPP en classe virtuelle Vignettes cliniques - Restitution
- > Module 3 : Anatomie - Physiologie de l'appareil digestif / appareil urinaire
- > Module 4 : Les différentes stomies et leur localisation
- > Module 5 : La stomathérapie
- > Module 6 : Prise en charge d'un patient porteur de stomies
- > Module 7 : Les appareillages et les accessoires utilisés
- > Module 8 : Audit clinique



Votre formatrice :

Mireille VILELA, IDE

M'inscrire

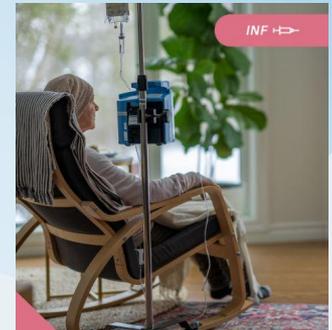
FIF PL



N° ACTION DPC :
81132325083

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 355.20€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
286.70€



ERON
SANTÉ

**Rejoignez notre
communauté !**



Des questions sur votre DPC ?

01 86 26 97 12

serviceclient@eronservice.fr



VIDAL
GROUP

ERON
SANTÉ

Votre catalogue de formations 2024

ERON Santé met du coeur à vous former :

-  *Formateurs reconnus et passionnés*
-  *Méthodes pédagogiques certifiées*
-  *Contenus interactifs à suivre à votre rythme*



 **VIDAL
GROUP**

01 86 26 97 12 - serviceclient@eronservice.fr - Eronsante.com



Organisme DPC N°8113

> ERON Santé, organisme de formation du groupe VIDAL

Eron Santé est le partenaire du développement continu des professionnels de santé, avec des milliers de soignants formés chaque année et un catalogue riche de plus de 50 formations médicales.

Organisme agréé par l'ANDPC et le FIFPL, ERON développe chaque jour, en concertation avec des experts reconnus dans leur domaine, de nombreuses formations immersives et pensées au plus proche de votre pratique quotidienne.

Un maître-mot : apporter une réelle plus-value à tous les acteurs de la santé.

Recommandé pour sa pédagogie, Eron place l'innovation au cœur de ses ambitions afin de vous garantir une expérience de formation s'adaptant à vos contraintes. Le mode e-learning vous permet de vous former à votre rythme, à distance et en toute sérénité, tout en bénéficiant d'un accompagnement de qualité.

Nos engagements à votre service :



Enrichissement des compétences



Fraîcheur et fiabilité de l'information



Accompagnement personnalisé



> Nos certifications



La certification **Qualiopi** reconnaît les organismes de formation dont les pratiques sont avancées et éprouvées dans leur conception, leur animation et le pilotage du dispositif de formation. Cette certification permettra aux clients qui le souhaitent d'assurer le financement de leurs programmes de développement de compétences par les OPCO.



Datadock

ERON santé est également validé au **Datadock** et conforme aux critères qualité des OPCA.

Certifié AFAQ et ISO 9001, Eron Santé s'inscrit dans une réelle démarche d'amélioration qualité continue. Du côté de nos apprenants, cette démarche qualité assure : un dialogue entre pairs et un partage d'expérience, une pédagogie, une animation et des supports de formation adaptés et innovants, enfin une satisfaction optimale.

> Financer ma formation

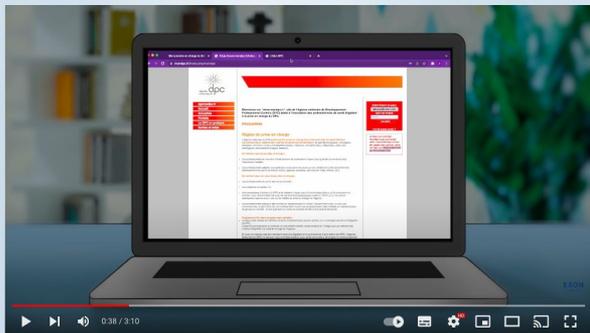


Dans le cadre de votre obligation triennale de DPC 2023-2025, vous avez le droit à **14h de formation prises en charge et rémunérées**. Réservé aux infirmiers exerçant au moins 50% de leur activité en libéral ou en centre de santé conventionné.

Comment m'inscrire ?



Rendez-vous sur mondpc.fr avec le n° d'action de la formation: [tuto ici](#)



Vous souhaitez être accompagné ?

- > [Sélectionnez les formations qui vous intéressent ici](#)
- > Notre conseiller vous guide ensuite pour valider votre inscription auprès de l'ANDPC

> Sommaire de vos formations 2024

Chaque formation a été conçue selon des critères définis par arrêté ministériel. À l'issue de votre formation, vous recevrez une **attestation de participation** vous permettant de justifier le respect de votre obligation de formation.

Nos formations DPC sont prises en charge et rémunérées par l'ANDPC, **vous n'avez rien à déboursier.**

- > **Le suivi et la prise en charge de la grossesse**
- > **Accompagnement la parentalité : période péri-natale immédiate et post-partum (bientôt disponible)**
- > **Endométriose : prévention, diagnostic et prise en charge par la sage-femme (bientôt disponible)**

> Le suivi et la prise en charge de la grossesse

Durée : 11 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Sage-femme

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas, Audit clinique



Votre formatrice :

Jeanne LE FLOCH, sage-femme.



Les objectifs :

- > Renforcer les connaissances sur la physiologie de la grossesse
- > Renforcer les connaissances sur les pathologies obstétricales pouvant être rencontrées au cabinet, afin d'améliorer le dépistage et la prise en charge
- > Comprendre les investigations paracliniques pour les prescrire de façon adaptée
- > Comprendre les maux de la grossesse pour améliorer leur prise en charge thérapeutique
- > Informer les couples sur l'accompagnement à la parentalité disponible
- > Informer les couples de façon appropriée sur leur mode de vie afin de prévenir l'apparition de complications lors de la grossesse (alimentation, activité sportive, sexualité, vaccination, etc)
- > Initier ou améliorer le dépistage des vulnérabilités psychologiques, professionnelles, sociales, économiques, des addictions et violences vécues pour permettre un meilleur accompagnement des couples
- > Renforcer l'accompagnement global et la prise en charge pluridisciplinaire

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425098

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 468 €)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
365 €



> Le suivi et la prise en charge de la grossesse

Durée : 11 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Sage-femme

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas, Audit clinique



Programme :

- > Audit clinique
- > Module 1 : Réglementations et cotations
- > Module 2 : Physiologie de la grossesse et organisation du suivi
- > Module 3 : Interrogatoire et examen clinique obstétrical
- > Module 4 : Bilans paracliniques de la grossesse
- > Module 5 : Thérapeutiques de la grossesse
- > Module 6 : Appréhender et comprendre les pathologies obstétricales principales
- > Module 7 : Travail en réseau et dépistage des vulnérabilités
- > Module 8 : Prévention et informations autour de la grossesse
- > Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425098

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 468 €)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
365 €



> Accompagnement la parentalité : période péri-natale immédiate et post-partum

Durée : 11 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Sage-femme

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas, Audit clinique



Votre formatrice :

Jeanne LE FLOCH, sage-femme.



Les objectifs :

- > Connaître le rôle et la place de la sage-femme dans le suivi pré et post natal des jeunes parents
- > Savoir réaliser une consultation pré-conceptionnelle suivant les recommandations
- > Proposer et réaliser l'entretien prénatal précoce prévu par la réglementation
- > Identifier les besoins d'information et définir les besoins éducatifs des femmes enceintes
- > Proposer des séances au cabinet pendant la grossesse, préparer l'arrivée de l'enfant en période pré, per et post natale
- > Être capable de donner des conseils de prévention sur les périodes pré, per et post-natales.
- > Informer les couples sur les différentes possibilités d'accompagnement à la parentalité disponible
- > Savoir conseiller les futurs parents sur l'alimentation de leur enfant
- > Initier ou améliorer le dépistage des vulnérabilités psychologiques, professionnelles, sociales, économiques, des addictions et violences vécues pour permettre un meilleur accompagnement des couples
- > Renforcer l'accompagnement global et la prise en charge pluridisciplinaire

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425102

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 468 €)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
365 €



> Accompagnement la parentalité : période péri-natale immédiate et post-partum

Durée : 11 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Sage-femme

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas, Audit clinique



Programme :

- > Audit clinique
- > Module 1 : La consultation pré-conceptionnelle
- > Module 2 : Conseils pré-nataux
- > Module 3 : Dépistage et prise en charge précoce des vulnérabilités
- > Module 4 : Séances de préparation à la naissance et à la parentalité (PNP)
- > Module 5 : Préparation prénatale de la mère à la naissance
- > Module 6 : Alimentation du nouveau-né
- > Module 7 : Préparation postnatale de la mère et l'enfant à la première semaine de vie
- > Module 8 : Préparation postnatale de la mère et de l'enfant à plus long terme
- > Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425102

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 468 €)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
365 €



> Endométriose : prévention, diagnostic et prise en charge par la sage-femme

Durée : 11 heures

Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)

Cible : Sage-femme

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas, Audit clinique



Votre formatrice :

Jeanne LE FLOCH, sage-femme.



Les objectifs :

- > Appréhender l'épidémiologie de l'endométriose en France, afin de comprendre l'enjeu de santé publique
- > Comprendre la physiopathologie de la maladie afin de l'expliquer de façon simple et concise aux patientes
- > Connaître les symptômes évocateurs et les signes cliniques de l'endométriose afin d'en améliorer le dépistage
- > Connaître les modalités de diagnostic clinique de l'endométriose
- > Connaître les spécificités et les recommandations concernant les explorations paracliniques en cas de suspicion d'endométriose, et les prescrire de façon adaptée
- > Connaître la prise en charge médicamenteuse et chirurgicale de l'endométriose
- > Etre en capacité de proposer des solutions non médicamenteuses aux patientes afin d'améliorer leurs symptômes et leur qualité de vie
- > Comprendre l'impact de l'endométriose sur la fertilité des patientes et leur apporter des informations sur d'éventuelles prises en charges PMA

M'inscrire



N° ACTION DPC :

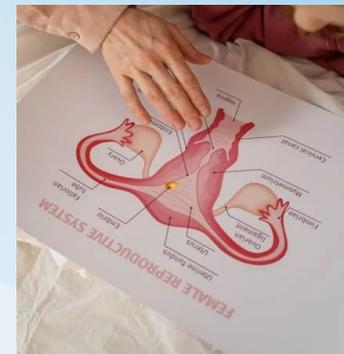
81132425103

COÛT À CHARGE AVEC DPC :

0€ (au lieu de 468 €)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :

365 €



> Endométriose : prévention, diagnostic et prise en charge par la sage-femme

Durée : 11 heures

Cible : Sage-femme

Format : Formation continue en e-learning

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas, Audit clinique

Programme :

- > Audit clinique
- > Module 1 : Définitions et physiopathologie
- > Module 2 : Symptomatologie
- > Module 3 : Diagnostic clinique et paraclinique
- > Module 4 : Prise en charge thérapeutique médicale
- > Module 5 : Prise en charge complémentaire
- > Module 6 : Impact sur la fertilité
- > Module 7 : Accompagnement en réseau
- > Audit clinique

M'inscrire



N° ACTION DPC :
81132425103

COÛT À CHARGE AVEC DPC :
0€ (au lieu de 468 €)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :
365 €

